

UN MOUVEMENT OU DES EXPÉRIENCES

Il est un principe qui est notre force et auquel nous tenons tout particulièrement : c'est la coopération que nous avons suscitée et que nous développons sans cesse dans le personnel enseignant qui nous suit.

La perfection de notre matériel et de nos éditions, la mise au point de nos techniques sont dues à cette coopération permanente, à l'échelle nationale, des meilleurs parmi les instituteurs.

Cette œuvre est propriété collective et nul n'a le droit de se l'approprier individuellement. Lorsqu'un instituteur expose comment il travaille selon nos techniques, avec notre matériel, il commet une indécatesse s'il présente la chose comme une expérience personnelle dont il voudrait s'attirer, éventuellement, renommée et profit. Et il commet une maladresse aussi, parce que, si nous laissons les firmes commerciales ou l'administration cultiver ainsi à nouveau ces tendances individualistes de nos adhérents, nous en arriverions à décourager, pour autant, les efforts anonymes de nos bons coopérateurs ; nous saperions, en définitive, les principes et l'avenir de notre coopération pédagogique. Nous avons le droit et le devoir d'y veiller et nous y veillerons.

Tous nos camarades restent libres au sein de notre CEL et de notre ICEM ; mais il va sans dire qu'ils doivent s'abstenir de tout ce qui peut nuire à leur coopérative et à leur œuvre pédagogique. Ils doivent nous aider à voir clair dans les procédés individualistes commerciaux ou pédagogiques de ceux qui voudraient bien exploiter les filons que nous avons découverts, dans les manœuvres, moins habiles qu'on ne croit, d'administrateurs qui auront bien, un jour, des comptes à rendre sur la façon dont ils conçoivent l'aide à la pédagogie française.

S'il est des coopérateurs qui jugent que nous exagérons, que nous défendons avec trop d'âpreté et de rigidité les droits collectifs que nous nous sommes acquis par notre travail, qu'ils ne se contentent pas de critiquer ; qu'ils nous conseillent ; qu'ils nous disent ce qu'ils feraient à notre place, s'ils étaient déterminés, comme nous, à « refuser de parvenir » ; s'ils voulaient, seulement, coller à la masse des enseignants dont nous défendons, exclusivement, les aspirations vers un travail plus humainement efficient.

C. FREINET
L'Éducateur
1^{er} juin 1946, n° 17